

<b>Axe 1: CONSOLIDATION DE L'ACTIVITE AERONAUTIQUE</b>				
<b>Fiche action</b> 1-1-1		<b>Intitulé du projet : Réaliser des aménagements de bord de pistes</b>		
<b>Diagnostic - constat</b>				
Le départ de la base aéronautique navale (BAN) en juillet 2011 impose la modification des caractéristiques de la plateforme, des normes militaires à celles de l'aviation civile. Ceci implique des investissements pour la mise en conformité des équipements aux normes et règlements en matière de sécurité et de sûreté applicables aux aéroports civils, en vue d'assurer l'homologation et la certification de l'aéroport par la DGAC.				
<b>Description de l'action</b>				
Aménager les bords de piste				
<b>Objectif - résultat attendu</b>				
Homologation et certification de l'aéroport, pour assurer la continuité des activités des entreprises présentes sur la zone aéroportuaire et la préservation des 680 emplois existants.				
<b>Maître d'ouvrage</b>				
Syndicat Mixte ou délégataire				
<b>Partenaires</b>				
Délégataire, DGAC				
<b>Début de l'opération</b>				
2011				
<b>Délai de réalisation</b>				
3 ans (2011-2013)				
<b>Coût de l'action</b>				
Principaux postes de dépenses	Montant HT en €	Ressources	Montant en €	%
Travaux peinture, signalisation, dégommage; marquage latéral et mises en conformité du balisage lumineux ; démolition brins d'arrêts ; travaux d'adaptation STAP-PCL ; travaux d'infrastructure voies de circulation réfection bretelles d'accès aux pistes.	<b>1 086 957</b>	ETAT - FRED	869 566	80 %
		Autofinancement : Syndicat Mixte ou délégataire	217 391	20 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 086 957</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 086 957</b>	<b>100 %</b>
<b>Critères d'évaluation - effets attendus - indicateurs</b>				
Nombre d'emplois préservés				

## Axe 1: CONSOLIDATION DE L'ACTIVITE AERONAUTIQUE

<b>Fiche action</b> 1-1-2	<b>Intitulé du projet : Acquérir des matériels de pistes</b>			
<b>Diagnostic - constat</b>				
La base aéronautique navale (BAN) avait en charge la maintenance de la piste et détenait les matériels et équipements nécessaires. Le départ de la BAN en juillet 2011 implique l'acquisition de ces matériels par le Syndicat Mixte ou le délégataire afin de maintenir l'activité aéronautique.				
<b>Description de l'action</b>				
Acquérir des matériels de pistes				
<b>Objectif - résultat attendu</b>				
Homologation et certification de l'aéroport, pour assurer la continuité des activités des entreprises présentes sur la zone aéroportuaire et la préservation des 680 emplois existants.				
<b>Maître d'ouvrage</b>				
Syndicat Mixte ou délégataire				
<b>Partenaires</b>				
Délégataire				
<b>Début de l'opération</b>				
2011				
<b>Délai de réalisation</b>				
12 mois				
<b>Coût de l'action</b>				
Principaux postes de dépenses	Montant HT en €	Ressources	Montant en €	%
Acquisition de : balayeuse, véhicule péril aviaire équipé, Flyco équipé, décéléromètre, effaroucheur embarqué installé, uniformes SSLIA, équipements et produits SSLIA et péril animalier, perméamètre, lame pour déneigement.	<b>246 000</b>	ETAT - FRED	73 800	30 %
		Autofinancement : Syndicat Mixte ou délégataire	49 200	20 %
		Autres financements : Taxe de sureté	123 000	50 %
<b>TOTAL</b>	<b>246 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>246 000</b>	<b>100 %</b>
<b>Critères d'évaluation - effets attendus - indicateurs</b>				
Nombre d'emplois préservés.				

## Axe 1: CONSOLIDATION DE L'ACTIVITE AERONAUTIQUE

<b>Fiche action</b> 1-1-3	<b>Intitulé du projet : Réaliser des clôtures de sécurité</b>			
<b>Diagnostic - constat</b>				
Le Code de l'aviation civile impose une prévention des intrusions (acte de malveillance) et du péril animalier dans l'emprise de l'aérodrome, comprenant la pose de clôtures adaptées aux risques et à l'environnement, y compris à la configuration du terrain. Il est nécessaire d'effectuer la réfection de certaines clôtures extérieures. Par ailleurs, le départ de la BAN en juillet 2011 impose l'installation de nouvelles clôtures afin de restreindre l'accès, côté BAN, de la zone « civile » à la zone « piste ».				
<b>Description de l'action</b>				
Réaliser des clôtures de sécurité				
<b>Objectif - résultat attendu</b>				
Homologation et certification de l'aéroport, pour assurer la continuité des activités des entreprises présentes sur la zone aéroportuaire et la préservation des 680 emplois existants.				
<b>Maître d'ouvrage</b>				
Syndicat Mixte ou délégataire				
<b>Partenaires</b>				
Délégataire				
<b>Début de l'opération</b>				
2011				
<b>Délai de réalisation</b>				
24 mois				
<b>Coût de l'action</b>				
Principaux postes de dépenses	Montant HT en €	Ressources	Montant en €	%
Clôtures extérieures + clôtures de séparation zones « civile » / « piste »	200 670	ETAT - FRED	60 200	30 %
		Autofinancement : Syndicat Mixte ou délégataire	40 134	20 %
		Autres financements : Taxe de sureté	100 336	50 %
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	<b>200 670</b>	100 %
<b>Critères d'évaluation - effets attendus - indicateurs</b>				
Nombre d'emplois préservés.				

## Axe 1: CONSOLIDATION DE L'ACTIVITE AERONAUTIQUE

<b>Fiche action</b> 1-1-4	<b>Intitulé du projet : Acquérir deux camions de pompiers</b>			
<b>Diagnostic - constat</b>				
La base aéronautique navale (BAN) avait en charge les services de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs de la plateforme et détenait les camions incendie nécessaires. Le départ de la BAN en juillet 2011 implique l'acquisition de 2 véhicules par le Syndicat Mixte ou son délégataire afin de maintenir l'activité aéronautique et assurer le niveau de protection imposé.				
<b>Description de l'action</b>				
Acquérir deux camions de lutte contre l'incendie				
<b>Objectif - résultat attendu</b>				
Homologation et certification de l'aéroport, pour assurer la continuité des activités des entreprises présentes sur la zone aéroportuaire et la préservation des 680 emplois existants				
<b>Maître d'ouvrage</b>				
Syndicat Mixte ou délégataire				
<b>Partenaires</b>				
Délégataire				
<b>Début de l'opération</b>				
2011				
<b>Délai de réalisation</b>				
24 mois				
<b>Coût de l'action</b>				
Principaux postes de dépenses	Montant HT en €	Ressources	Montant en €	%
2 camions incendie homologables par la DGAC VIM 85 et VIM 75 (Capacité de 12 100 l d'eau et 225 kg de poudre)	<b>1 100 000</b>	ETAT - FRED	0	
		Autofinancement	0	
		Autres financements : Taxe de sureté	1 100 000	100 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 100 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 100 000</b>	100 %
<b>Critères d'évaluation - effets attendus - indicateurs</b>				
Nombre d'emplois préservés				

## Axe 1: CONSOLIDATION DE L'ACTIVITE AERONAUTIQUE

<b>Fiche action</b> 1-2-1	<b>Intitulé du projet : Décroiser les réseaux civils et militaires</b> (courants faibles).			
<b>Diagnostic - constat</b>				
Le départ de la base aéronautique navale (BAN) en juillet 2011 impose pour des raisons de confidentialité des systèmes d'information de la Défense un décroisement des réseaux courants faibles (téléphonie et informatique) entre la partie civile et la partie militaire. Le réseau de la partie transférée du militaire au civil (tour de contrôle, hangars, locaux pompiers notamment) devra être aménagé. Cela nécessite un cheminement spécifique contournant la partie militaire.				
<b>Description de l'action</b>				
Décroiser les réseaux civils et militaires de courants faibles.				
<b>Objectif - résultat attendu</b>				
Homologation et certification de l'aéroport, pour assurer la continuité des activités des entreprises présentes sur la zone aéroportuaire et la préservation des 680 emplois existants				
<b>Maître d'ouvrage</b>				
Syndicat Mixte ou délégataire				
<b>Partenaires</b>				
Délégataire				
<b>Début de l'opération</b>				
2011				
<b>Délai de réalisation</b>				
12 mois				
<b>Coût de l'action</b>				
Principaux postes de dépenses	Montant HT en €	Ressources	Montant en €	%
VRD, fourreaux, câbles, fibres ...	<b>500 000</b>	ETAT - FRED	400 000	80 %
		Autofinancement : Syndicat Mixte ou délégataire	100 000	20 %
<b>TOTAL</b>	500 000	<b>TOTAL</b>	<b>500 000</b>	100 %
<b>Critères d'évaluation - effets attendus - indicateurs</b>				
Nombre d'emplois préservés				

## Axe 1: CONSOLIDATION DE L'ACTIVITE AERONAUTIQUE

<b>Fiche action</b> 1-2-2	<b>Intitulé du projet : Créer un STAP</b>			
<b>Diagnostic - constat</b>				
La base aéronautique navale (BAN) assurait le contrôle aérien de la plateforme. Son départ en juillet 2011 implique une reprise du service de navigation aérien par la DGAC. Les nouvelles activités économiques (formation) qui envisagent de s'installer sur la plateforme imposent d'élargir la plage horaire de contrôle aérien par la mise en place d'un Système de transmission automatique de paramètres (STAP) pour les besoins des usagers civils.				
<b>Description de l'action</b>				
Créer un STAP				
<b>Objectif - résultat attendu</b>				
Augmentation des plages horaires de contrôle aérien, pour permettre la création de 40 emplois par une école de formation s'implantant sur la plateforme				
<b>Maître d'ouvrage</b>				
Syndicat Mixte ou délégataire				
<b>Partenaires</b>				
Délégataire, SNA de la DGAC, ESMA				
<b>Début de l'opération</b>				
2011				
<b>Délai de réalisation</b>				
12 mois				
<b>Coût de l'action</b>				
Principaux postes de dépenses	Montant HT en €	Ressources	Montant en €	%
Acquisition du STAP.	<b>49 800</b>	ETAT - FRED	39 840	80 %
		Autofinancement : Syndicat Mixte ou délégataire	9 960	20 %
<b>TOTAL</b>	<b>49 800</b>	<b>TOTAL</b>	<b>49 800</b>	100 %
<b>Critères d'évaluation - effets attendus - indicateurs</b>				
Nombre d'emplois créés par les entreprises susceptibles d'utiliser le STAP				

## Axe 1: CONSOLIDATION DE L'ACTIVITE AERONAUTIQUE

<b>Fiche action</b> 1-2-3	<b>Intitulé du projet : Améliorer la voie d'accès et créer un parking</b>			
<b>Diagnostic - constat</b>				
Le départ de la base aéronautique navale (BAN) en juillet 2011 implique la séparation entre la future plateforme civile et l'enceinte militaire. Cela impose de créer un accès et un parking pour les personnels du contrôle aérien et les salariés et clients des entreprises intervenant dans la zone d'activités économiques.				
<b>Description de l'action</b>				
Améliorer la voie d'accès et créer un parking				
<b>Objectif - résultat attendu</b>				
Poursuite de l'activité aéronautique et développement des activités économiques				
<b>Maître d'ouvrage</b>				
Syndicat Mixte ou délégataire				
<b>Partenaires</b>				
Délégataire				
<b>Début de l'opération</b>				
2012				
<b>Délai de réalisation</b>				
12 mois				
<b>Coût de l'action</b>				
Principaux postes de dépenses	Montant HT en €	Ressources	Montant en €	%
Travaux de VRD	<b>20 000</b>	ETAT - FRED	16 000	80%
		Autofinancement : Syndicat Mixte ou délégataire	4 000	20 %
<b>TOTAL</b>	<b>20 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>20 000</b>	<b>100 %</b>
<b>Critères d'évaluation - effets attendus - indicateurs</b>				
Nombre d'emplois préservés et créés.				

## Axe 1: CONSOLIDATION DE L'ACTIVITE AERONAUTIQUE

<b>Fiche action</b> 1-2-4	<b>Intitulé du projet : Créer un carrefour pour faciliter l'accès à la zone aéroportuaire</b>			
<b>Diagnostic - constat</b>				
Le départ de la base aéronautique navale (BAN) en juillet 2011 implique la séparation entre la future plateforme civile et l'enceinte militaire. Cela impose de créer un carrefour à partir de la RD 42 pour faciliter l'accès à la zone aéroportuaire et notamment aux activités économiques appelées à s'y développer				
<b>Description de l'action</b>				
Aménager un carrefour				
<b>Objectif - résultat attendu</b>				
Poursuite de l'activité aéronautique et développement des activités économiques				
<b>Maître d'ouvrage</b>				
Conseil général du Gard				
<b>Partenaires</b>				
Syndicat mixte ; Etat (DDTM)				
<b>Début de l'opération</b>				
2011				
<b>Délai de réalisation</b>				
3 mois				
<b>Coût de l'action</b>				
Principaux postes de dépenses	Montant HT en €	Ressources	Montant en €	%
Aménagement d'un carrefour avec ilot (167 224) ; Modification des dôtures et adaptation du filtrage (41 806)	<b>209 030</b>	Conseil général du Gard	209 030	100 %
<b>TOTAL</b>	<b>209 030</b>	<b>TOTAL</b>	<b>209 030</b>	<b>100 %</b>
<b>Critères d'évaluation - effets attendus - indicateurs</b>				
Nombre d'emplois préservés et créés.				

## Axe 2: CREATION D'UN POLE D'ENTREPRISES AERONAUTIQUES

<b>Fiche action</b> 2-1-1	<b>Intitulé du projet : Contribuer à l'acquisition par l'ESMA de simulateurs de vol et d'équipements informatiques</b>			
<b>Diagnostic- constat</b>				
L'installation de l'Ecole supérieure des métiers de l'aéronautique (ESMA) sur la plateforme aéroportuaire nécessite l'acquisition de matériels spécifiques.				
<b>Description de l'action</b>				
Acquérir des simulateurs de vol et des équipements informatiques				
<b>Objectif - résultat attendu</b>				
Implantation d'une nouvelle activité économique et création nette d'une trentaine d'emplois.				
<b>Maître d'ouvrage</b>				
ESMA				
<b>Partenaires</b>				
Syndicat Mixte, Délégué				
<b>Début de l'opération</b>				
2011				
<b>Délai de réalisation</b>				
6 mois				
<b>Coût de l'action</b>				
<b>Principaux postes de dépenses</b>	<b>Montant HT en €</b>	<b>Ressources</b>	<b>Montant en €</b>	<b>%</b>
Acquisition de simulateurs et équipements informatiques.	<b>1 000 000</b>	ETAT - FRED	75 027	7,50 %
		Autofinancement : ESMA	800 000	80,00 %
		Autres financements : PSE VACHAUD	124 973	12,50 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 000 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 000 000</b>	<b>100 %</b>
<b>Critères d'évaluation - effets attendus- indicateurs</b>				
Nombre de créations d'entreprises ; Nombre de créations d'emplois				

## Axe 2: CREATION D'UN POLE D'ENTREPRISES AERONAUTIQUES

<b>Fiche action</b> 2-1-2	<b>Intitulé du projet : Mettre aux normes, rénover et aménager l'immobilier aéronautique</b>			
<b>Diagnostic - constat</b>				
La consolidation et le développement des activités économiques sur la plateforme aéroportuaire nécessitent l'aménagement et l'équipement des locaux destinés à héberger les nouvelles activités.				
<b>Description de l'action</b>				
Mettre aux normes, rénover et aménager l'immobilier aéronautique.				
<b>Objectif - résultat attendu</b>				
La mise aux normes, la rénovation et l'aménagement de l'immobilier aéronautique s'inscrivent dans le cadre de l'accompagnement à la création d'emplois par les entreprises s'installant sur la zone économique aéroportuaire.				
<b>Maître d'ouvrage</b>				
Syndicat Mixte ou entreprises				
<b>Partenaires</b>				
Délégué				
<b>Début de l'opération</b>				
2011				
<b>Délai de réalisation</b>				
48 mois				
<b>Coût de l'action</b>				
<b>Principaux postes de dépenses</b>	<b>Montant HT en €</b>	<b>Ressources</b>	<b>Montant en €</b>	<b>%</b>
Etudes et travaux		ETAT - FRED	210 000	35 %
		Autofinancement : Syndicat Mixte ou entreprises	390 000	65 %
<b>TOTAL</b>	<b>600 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>600 000</b>	<b>100 %</b>
<b>Critères d'évaluation - effets attendus - indicateurs</b>				
Nombre de locaux rénovés ; Nombre d'entreprises implantées; Nombre de créations d'emplois				

## Axe 2: CREATION D'UN POLE D'ENTREPRISES AERONAUTIQUES

<b>Fiche action</b> 2.2.1	<b>Intitulé du projet : Elaboration d'un diagnostic sur les impacts socio-économiques liés au départ de la base aéronavale et l'arrivée de l'armée de terre et de la base de défense</b>			
<b>Diagnostic- constat</b>				
Les impacts socio économiques liés au départ de la BAN et à l'arrivée des nouvelles unités militaires sont importants.				
<b>Description de l'action</b>				
Elaboration d'un diagnostic sur les impacts socio-économiques liés au départ de la base aéronavale et l'arrivée de l'armée de terre et de la base de défense, indispensable pour préparer le plan d'actions du PLR.				
<b>Objectifs réalisés- résultats</b>				
<p>Mesurer les impacts socio économiques des événements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ le départ de la BAN</li> <li>➤ l'arrivée de la base de défense et d'unités de l'armée de terre</li> </ul> <p>Mesurer (à titre indicatif) les impacts d'une fermeture totale de l'aéroport civil</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ arrêt des vols Ryanair</li> <li>➤ remise en cause de la présence d'entreprises civiles</li> </ul> <p>Etablir les conditions, notamment financières du transfert de la gestion des activités aéroportuaires vers l'exploitant civil</p>				
<b>Maître d'ouvrage</b>				
Société Sémaphores Territoires et Développement (cabinet d'études)				
<b>Partenaires</b>				
DATAR; DAR; Préfecture du Gard				
<b>Début de l'opération</b>				
juillet 2009				
<b>Délai de réalisation</b>				
6 mois				
<b>Coût de l'action</b>				
Principaux postes de dépenses	Montant	Ressources	Montant	%
honoraires d'étude	36 119 TTC	PLR FRED	36 119	100 %
<b>Critères d'évaluation - effets attendus- indicateurs</b>				
Montant des investissements rendus possibles par le PLR; nombre de projets accompagnés				

## Axe 2: CREATION D'UN POLE D'ENTREPRISES AERONAUTIQUES

<b>Fiche action 2.2.2</b>	<b>Intitulé du projet : Etude sur les conditions de viabilité économique de l'aéroport de Nîmes Garons</b>			
<b>Diagnostic - constat</b>				
L'équilibre économique de la zone aéroportuaire résulte de la combinaison de multiples paramètres, qu'il importe de préciser en amont de l'élaboration du PLR				
<b>Description de l'action</b>				
Définir les conditions de l'équilibre économique de la zone aéroportuaire de Nîmes à l'horizon 5 ans				
<b>Objectifs réalisés - résultats</b>				
L'étude a permis de démontrer que l'économie générale du projet peut être positive si : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ la plus-value économique est considérée au niveau du territoire gardois, au-delà de la zone aéroportuaire, du fait de l'étendue des impacts économiques</li> <li>➤ l'activité commerciale de transport de passagers et l'amplification des activités industrielles et de services liés à l'aéronautique sont étroitement coordonnées</li> </ul>				
<b>Maître d'ouvrage</b>				
IENAIR (cabinet d'études)				
<b>Partenaires</b>				
Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement - DGAC				
<b>Début de l'opération</b>				
avril 2010				
<b>Délai de réalisation</b>				
9 mois				
<b>Coût de l'action</b>				
Principaux postes de dépenses	Montant	Ressources	Montant	%
honoraires d'étude	62 910 TTC	DGAC	62 910	100 %
<b>Critères d'évaluation - effets attendus - indicateurs</b>				
Montant des investissements rendus possibles par le PLR ; nombre de projets accompagnés				

## Axe 2: CREATION D'UN POLE D'ENTREPRISES AERONAUTIQUES

<b>Fiche action</b> 2-2-3	<b>Accompagner les créations d'emplois par les entreprises s'implantant sur la zone aéroportuaire ou le parc Mitra</b>			
<b>Diagnostic - constat</b>				
La consolidation de l'activité aéroportuaire par le syndicat mixte nécessite des mesures d'accompagnement à la création d'emplois.				
<b>Description de l'action</b>				
Accompagner les créations d'emplois en CDI par les entreprises s'implantant sur la zone aéroportuaire ou le parc Mitra				
<b>Objectif - résultat attendu</b>				
Création d'emplois et développement économique.				
<b>Maître d'ouvrage</b>				
Entreprises				
<b>Partenaires</b>				
Syndicat Mixte, Préfecture du Gard, Nîmes métropole, conseil général, conseil régional, délégataire, Pôle Emploi, DIRECCTE				
<b>Début de l'opération</b>				
2011				
<b>Délai de réalisation</b>				
60 mois				
<b>Coût de l'action</b>				
Principaux postes de dépenses	Montant en €	Ressources	Montant en €	%
Aide à la création d'emplois	500 000	ETAT - FRED	500 000	100 %
<b>TOTAL</b>	<b>500 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>500 000</b>	<b>100 %</b>
<b>Critères d'évaluation - effets attendus – indicateurs</b>				
Nombre d'emplois créés				

## Axe 2: CRÉATION D'UN POLE D'ENTREPRISES AERONAUTIQUES

<b>Fiche action</b> 2-2-4	<b>Intitulé du projet : Soutenir la prospection et la recherche d'entreprises</b>			
<b>Diagnostic – constat :</b>				
L'équilibre économique de la plateforme aéroportuaire, et au-delà, l'effet levier sur le développement du bassin d'emploi ne seront assurés que si des nouvelles entreprises décident de s'implanter sur l'emprise civile de l'aéroport ou sur l'ActiParc MITRA				
<b>Description de l'action :</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>- actions de promotion et communication</li> <li>- participation à des salons</li> <li>- rémunération de bureaux d'études</li> </ul>				
<b>Objectif - résultat attendu :</b>				
Commercialisation des terrains de la zone aéroportuaire et de MITRA ; accueil d'entreprises				
<b>Maître d'ouvrage :</b>				
Nîmes Métropole				
<b>Partenaires :</b>				
AFII, DATAR, SOFRED, SIMI, SITL, Sud de France Export, Invest LR ...				
<b>Début de l'opération :</b>				
2011				
<b>Délai de réalisation :</b>				
3 ans				
<b>Coût de l'action : 524 310 € TTC</b>				
<b>Principaux postes de dépenses</b>	<b>Montant TTC</b>	<b>Ressources</b>	<b>Montant en €</b>	<b>%</b>
<b><u>1 - coûts externes</u></b> - participation à des salons - rémunération de bureaux d'études, - actions de promotion et communication	344 310	PLR FRED	419 448	80 %
<b><u>2 - coûts internes</u></b>	180 000	Autofinancement : Nîmes Métropole	104 862	20 %
<b>TOTAL</b>	<b>524 310</b>	<b>TOTAL</b>	<b>524 310</b>	<b>100%</b>
<b>Critères d'évaluation - effets attendus - indicateurs</b>				
Nombre d'entreprises implantées ; Nombre de m <sup>2</sup> vendus ou loués ; Nombre d'emplois créés				

## Axe 3: CREATION DE L'ACTIPARC MITRA

<b>Fiche action</b> 3-1-1	<b>Intitulé du projet : Réaliser les terrassements et la voirie permettant l'aménagement de la zone d'activités</b>			
<b>Diagnostic - constat</b>				
Nécessité de créer les infrastructures permettant le développement du tissu économique. Aménagement de la première tranche de la zone d'activités « Actiparc MITRA » afin d'accueillir rapidement des entreprises et de créer une synergie entre cette zone d'activités et la plateforme aéroportuaire contiguë.				
<b>Description de l'action</b>				
Réaliser les terrassements et la voirie permettant d'aménager la zone d'activités MITRA et de la relier à la plateforme aéroportuaire				
<b>Objectif - résultat attendu</b>				
Implantation d'entreprises				
<b>Maître d'ouvrage</b>				
Nîmes Métropole / Maître d'ouvrage délégué : SAT (concessionnaire)				
<b>Partenaires</b>				
Conseil général ; Etat (DDTM)				
<b>Début de l'opération</b>				
2011				
<b>Délai de réalisation</b>				
24 mois				
<b>Coût de l'action</b>				
Principaux postes de dépenses	Montant HT en €	Ressources	Montant en €	%
Travaux de terrassement et de voirie	<b>3 405 160</b>	ETAT – FNADT	700 000	20,56 %
		Autofinancement : Nîmes Métropole	2 705 160	79,44 %
<b>TOTAL</b>	<b>3 405 160</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 405 160</b>	<b>100.00 %</b>
<b>Critères d'évaluation - effets attendus - indicateurs</b>				
Nombre d'entreprises implantées ; Nombre d'emplois créés				

## Axe 3: CREATION DE L'ACTIPARC MITRA

<b>Fiche action</b> 3-1-2	<b>Intitulé du projet : Créer des réseaux humides destinés à alimenter la zone d'activités</b>			
<b>Diagnostic - constat</b>				
Nécessité de créer les infrastructures permettant le développement du tissu économique. Aménagement de la première tranche de la zone d'activités « Actiparc MITRA » afin d'accueillir rapidement des entreprises et de créer une synergie entre cette zone d'activités et la plateforme aéroportuaire contiguë.				
<b>Description de l'action</b>				
Créer des réseaux humides (eau, assainissement) destinés à alimenter la zone d'activités MITRA.				
<b>Objectif - résultat attendu</b>				
Implantation d'entreprises.				
<b>Maître d'ouvrage</b>				
Nîmes Métropole / Maître d'ouvrage délégué : SAT (concessionnaire)				
<b>Partenaires</b>				
<b>Début de l'opération</b>				
2011				
<b>Délai de réalisation</b>				
24 mois				
<b>Coût de l'action</b>				
Principaux postes de dépenses	Montant HT en €	Ressources	Montant en €	%
Travaux de création des réseaux humides	<b>2 592 504</b>	ETAT - FNADT	600 000	23,15 %
		Autofinancement : Nîmes Métropole	1 992 504	76,85 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 592 504</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 592 504</b>	100 %
<b>Critères d'évaluation - effets attendus - indicateurs</b>				
Nombre d'entreprises implantées ; Nombre d'emplois créés				

## Axe 3: CREATION DE L'ACTIPARC MITRA

<b>Fiche action</b> 3-1-3	<b>Intitulé du projet : Créer des réseaux secs destinés à alimenter la zone d'activités</b>			
<b>Diagnostic - constat</b>				
Nécessité de créer les infrastructures permettant le développement du tissu économique. Aménagement de la première tranche de la zone d'activités « Actiparc MITRA » afin d'accueillir rapidement des entreprises et de créer une synergie entre cette zone d'activités et la plateforme aéroportuaire contiguë.				
<b>Description de l'action</b>				
Créer des réseaux secs (électricité, téléphonie, informatique) destinés à alimenter la zone d'activités MITRA.				
<b>Objectif - résultat attendu</b>				
Implantation d'entreprises.				
<b>Maître d'ouvrage</b>				
Nîmes Métropole / Maître d'ouvrage délégué : SAT (concessionnaire)				
<b>Partenaires</b>				
<b>Début de l'opération</b>				
2011				
<b>Délai de réalisation</b>				
24 mois				
<b>Coût de l'action</b>				
Principaux postes de dépenses	Montant HT en €	Ressources	Montant en €	%
Travaux de création des réseaux secs	<b>948 933</b>	ETAT - FNADT	450 000	47,40%
		Autofinancement : Nîmes Métropole	498 933	52,60 %
<b>TOTAL</b>	<b>948 933</b>	<b>TOTAL</b>	<b>948 933</b>	100 %
<b>Critères d'évaluation - effets attendus - indicateurs</b>				
Nombre d'entreprises implantées ; Nombre d'emplois créés				